Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20260429-DELIB823042026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 23 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-trois avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :
M Philippe DAULY, Maire.
M Yves BRUNET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Thomas CHEVALIER, Adjoints.

Mme Manuella ABBÉ, M Jean-Baptiste CORDON, M Pascal FRENDO, M Pascal GODEST, Mme LE ROLLAND Florence, M Michel OLÉRON, Mme Sabrina VOISIN, Conseillers Municipaux.

ÉTAIENT ABSENTS :
Mme Lydie RAMEZ donne procuration à M. Yves BRUNET,
Mme Nathalie JOSSELIN donne procuration à M Jean-Baptiste CORDON,
Mme FRATTINI Héloïse donne procuration à M Thomas CHEVALIER,
M Franck JOSSET donne procuration à M Philippe DAULY.

Secrétaire de séance : M Thomas CHEVALIER.

Délibération 8 LOCATION AU SITE DES AULNAYS

Monsieur le Maire informe les conseillers que la salle est louée pendant le week end du pont de l'ascension par M MACE Robert qui fête ses 70 ans. Pêcheur confirmé, il propose de nettoyer l'étang avec ses collègues de pêche. Le Maire a vu une démonstration qui lui semble tout à fait intéressante. Monsieur le Maire propose d'accepter que M MACE intervienne pour l'étang et qu'en échange, on lui fasse un tarif attractif pour la location de la salle.

Les conseillers acceptent qu'un demi-tarif soit appliqué pour les frais de location de Monsieur MACE Robert.

Pour extrait conforme
le Maire
Philippe DAULY

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor

M Thomas CHEVALIER
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
Après l'envoi en Sous-Préfecture
De Dinan le 27 04 2026
Le Maire

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor